

9. CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelque cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quelques soient les conditions de vente et de paiement acceptés, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

.....

BON DE GARANTIE

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE
FABRICATION :

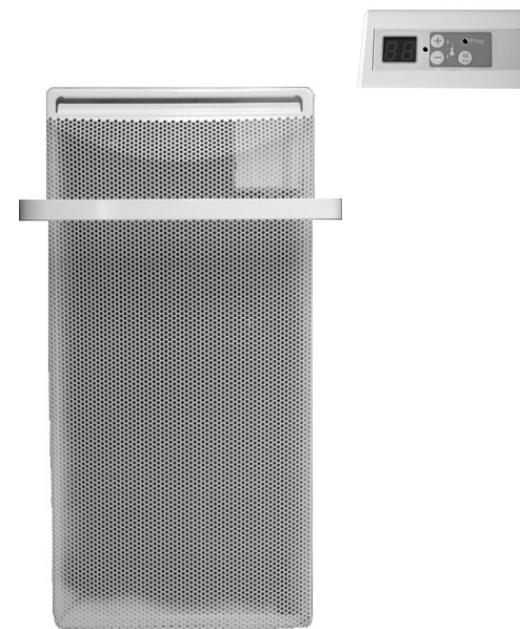
DATE DE
MISE EN SERVICE :

Cachet du vendeur

**CET APPAREIL A ÉTÉ ÉTUDIÉ, CONÇU ET RÉALISÉ AVEC SOIN
POUR VOUS DONNER ENTIÈRE SATISFACTION**

109 Boulevard Ney 75018 PARIS
Agence commerciale : 13 rue Jean Dollfus 75018 PARIS
SAV : voir avec votre magasin revendeur

WINOR II SAS BAINS DIGITAL



**Manuel d'utilisation
Installation et bon de garantie**
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)


CONCORDE
Design

AVANT PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce Panneau Rayonnant « **WINOR II SAS BAINS Digital** » de **CONCORDE** et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

SOMMAIRE

1. – **Caractéristiques**
2. – **Recommandations de mise en place**
3. – **Installation et fixation**
4. – **Raccordement électrique**
5. – **Comment utiliser votre appareil**
6. – **Conseils et entretien**
7. – **Aide aux diagnostics**
8. – **Identification de votre appareil**

- En cas de problème (thermostat bloqué...), couper l'alimentation de l'appareil (fusible, disjoncteur....) pendant environ 5 minutes pour faire repartir l'appareil.

Si le phénomène se reproduit fréquemment, faire contrôler l'alimentation par votre distributeur d'énergie.

Dans tous les autres cas contactez une personne qualifiée.

8. IDENTIFICATION DE VOTRE APPAREIL

IMPORTANT : LES CARACTERISTIQUES DE L'APPAREIL SONT INDIQUEES SUR L'ETIQUETTE SIGNALÉTIQUE.

	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit les performances de ces appareils qui respectent les normes d'aptitude à la fonction en plus de l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
Cat. C	Les appareils portant cette estampille vous garantissent le niveau maximum de sécurité et de performance
	Cette marque de conformité, délivrée par le L.C.I.E (Laboratoire Central des Industries de l'Electricité) garantit que ces appareils respectent l'ensemble des normes de sécurité en vigueur.
CE	L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension-dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).
Classe II 	Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).
IP...	Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides
IK...	Indice de résistance aux chocs de l'enveloppe de l'appareil.

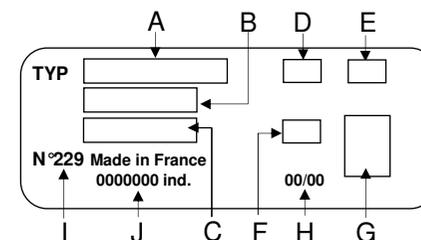


LES DECHETS ELECTRIQUES NE DOIVENT PAS ETRE JETES AVEC LES DECHETS MENAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIES.

Une plaque signalétique est placée en bas (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

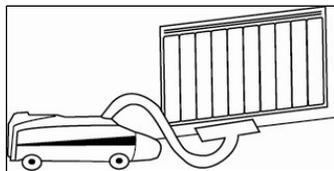
- La référence complète de l'appareil (rep. A)
- La référence informatique (rep. B)
- La puissance de l'appareil et la tension en Volt (rep. C)
- Les certificats de conformités (rep. D-E-F-G)
- La semaine et l'année de fabrication (rep. H)
- N° du constructeur (rep. I)
- N° de série et l'indice de fabrication (rep. J)



6. CONSEILS ET ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil.

Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tâche, humidifier le chiffon.



NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU BASE D'ACETONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT EPOXY.

Recommandations et conseils

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre appareil est équipé d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~50Hz.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET AGRÉÉ.

7. AIDES AUX DIAGNOSTICS

L'appareil ne chauffe pas :

- S'assurer que les disjoncteurs de l'installation sont enclenchés, ou que le délesteur (si vous en avez un) n'a pas coupé l'alimentation de l'appareil. Vérifier la température de l'air de la pièce.
- Vérifier le réarmement de la sécurité thermique.

L'appareil ne suit pas les ordres de programmation :

- S'assurer de la bonne utilisation de la centrale de programmation (se reporter à son manuel d'utilisation).

L'appareil chauffe tout le temps :

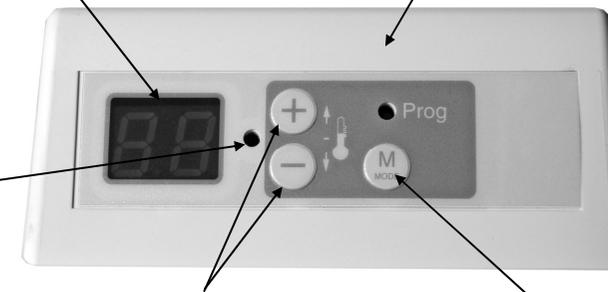
- Vérifier que l'appareil n'est pas situé dans un courant d'air ou que le réglage de température n'a pas été modifié.

1. CARACTÉRISTIQUES

Visualisation de la température de consigne ou du mode de fonctionnement

Témoin : mode de « Programmation »

Témoin de chauffe



Réglage de la température de consigne

Sélecteur des modes de fonctionnement de l'appareil

	RÉFÉRENCE	PUIS. (W)	TENSION (V)	INTENSITÉ (A)	HAUT. (mm)	LARG. (mm)	ÉPAISSEUR + DOSSERET (mm)
Bains	WINOR II SAS d B08 C689592	800	230	3.5	700	340	93+22

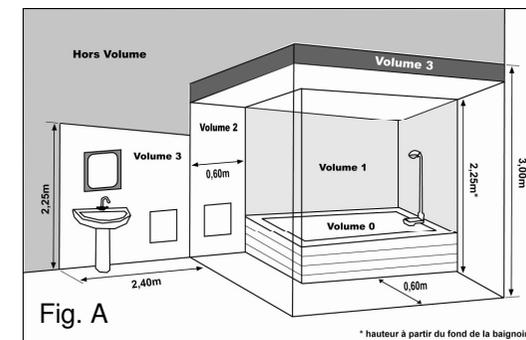
2. RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse le maximum du volume d'air.

L'appareil doit être raccordé à un poste fixe en position verticale et suivant les prescriptions en vigueur.

Volume de protection (Fig.A)

Cet appareil de classe II, IP24 peut être installé dans les **volumes 2 ou 3**, à condition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA.



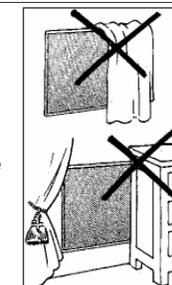
* hauteur à partir du fond de la baignoire

IMPORTANT : « NE PAS COUVRIR »



Afin d'éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.

L'avertissement « NE PAS COUVRIR » rappelle ce risque.



- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.
- Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air.
- Respecter les distances minimums d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Schéma 3).
- Ne pas placer de serviettes ou de linge ailleurs que sur la barre prévue à cet effet.
- Ne pas surcharger la barre : son usage est limité uniquement à supporter le poids de serviettes.

3. INSTALLATION ET FIXATION

Fixation :

- Mettre en place la barre à l'aide des vis fournies avant d'installer l'appareil (schéma 2).

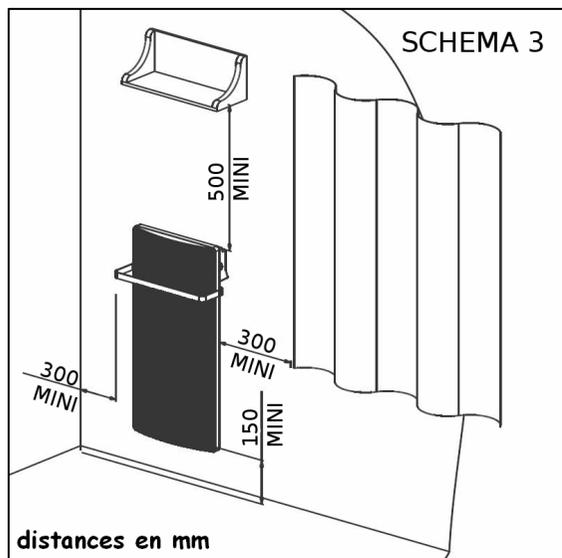
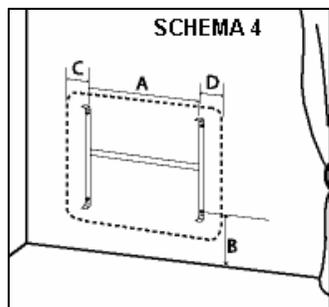
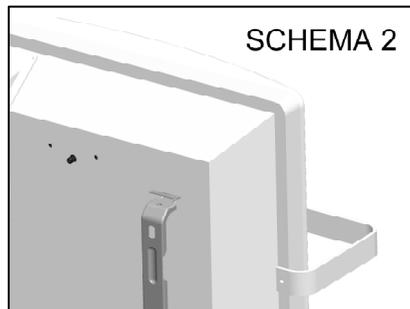
Le rayonnant se fixe au mur à l'aide d'un dossier mural livré dans l'emballage.

Pour fixer ce dossier, procéder de la manière suivante :

- Oter le dossier de fixation de l'appareil à l'aide d'un tournevis en agissant sur les deux pattes de verrouillage.
- Installer directement le dossier de fixation à la hauteur B comme indiqué dans le schéma 4 et le tableau ci-contre.

C et D indiquent la position de l'appareil par rapport au dossier de fixation.

	PUISS.	800 W
BAINS	A (mm)	154
	B (mm)	300
	C (mm)	81
	D (mm)	106



MISE EN HARMONIE DES AFFICHAGES (THERMOSTAT/THERMOMETRE):

Exceptionnellement, il peut s'avérer que, dans certaines conditions, il y ait un écart entre l'affichage de l'appareil et celui de votre thermomètre. Dans ce cas, il est possible d'harmoniser les 2 affichages en entrant la température lue sur le thermomètre.

Ce réglage ne peut être réalisé que si votre appareil, est réglé entre 17 et 23°C. Toutes les portes et les fenêtres doivent être fermées. Attendre la stabilisation de la température dans la pièce (au moins 6h) et éviter autant que possible les allées et venues dans la pièce. Le thermomètre de contrôle doit être placé au milieu de la pièce à 1m20 du sol. Ne pas le poser sur un meuble.

Se placer en mode « Confort » avec le sélecteur **MODE**, ex. : 19
Appuyez pendant 6 secondes sur le sélecteur **MODE**, deux possibilités :

- Soit affichage clignotant de **19**, l'harmonisation est alors possible.
- Modifier avec les touches + et -
- Valider par le sélecteur **MODE**

Soit affichage de **FF**, l'harmonisation est impossible.

Nota : Si aucune action sur les touches + et - pendant 15 secondes, l'afficheur revient à sa position initiale soit **19**.



COMMENT VERROUILLER LES COMMANDES :

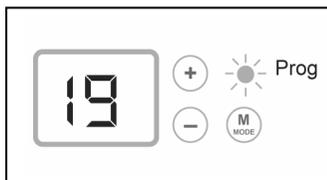
Vous avez la possibilité de verrouiller le clavier du boîtier de commande. Pour cela :
Vous avez choisi par exemple le mode Economique, appuyez sur les touches + et - en même temps pendant environ 3s. Le clignotement de l'afficheur vous indiquera le verrouillage du clavier.

Si vous appuyez sur n'importe quelle touche du clavier, l'afficheur vous signalera par le symbole « FF » l'impossibilité de prendre en compte votre demande. Pour supprimer le verrouillage du clavier, faites l'opération inverse.



MODE DE FONCTIONNEMENT « PROG » :

Ce mode permet le fonctionnement automatique de votre appareil de chauffage par l'intermédiaire d'une centrale de programmation ou d'un gestionnaire pour tarification Tempo d'EDF. Pour cela : Appuyez sur la touche **MODE**, jusqu'à ce que le voyant **Prog** s'allume.



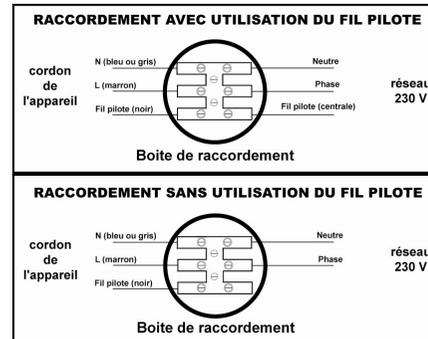
ORDRES ENVOYES PAR LE SYSTEME DE PROGRAMMATION	ORDRES AFFICHES PAR L'ECRAN A CRISTAUX LIQUIDES	RESULTAT OBTENU
Si arrêt chauffage		Arrêt instantané du chauffage de l'appareil
Si Eco.		Abaissement de la température de 3,5°C par rapport à la position Confort ou selon votre choix.
Si Hors Gel		Maintient la température de la pièce à environ 7°C sans risque de gel.

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.

L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Le raccordement électrique ne nécessite pas de démontage de l'appareil.



L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

Le fil pilote (NOIR) ne doit en aucun cas être raccordé à une borne de terre ou fil VERT / JAUNE.

Respecter le sens de branchement :

Phase = Marron : Neutre = Bleu /Gris : Fil Pilote = Noir

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Installation des appareils :

L'installation électrique doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de raccordement mural.

Nota : Les ordres de programmation sont distribués par les signaux ci-contre, mesurés par rapport au Neutre.

Mode	Signal à transmettre	Mesure par rapport au neutre
Confort	—	0 Volt
Eco	⌋	230 Volts
Hors-gel	⌋	115 Volts négatif
Arrêt Chauffage	⌋	115 Volts positif

5. COMMENT UTILISER VOTRE APPAREIL

La régulation électronique de cet appareil a été conçue pour vous donner le maximum de confort et d'économie.

Le fonctionnement de l'appareil est protégé par une sécurité thermique à réarmement manuel située en haut à l'arrière de l'appareil.

EN CAS D'UTILISATION ANORMALE : la sécurité arrête le fonctionnement de l'appareil. Après retour aux conditions normales d'utilisation, appuyer sur le bouton de réarmement pour remettre en service instantanément.

LE SELECTEUR DE MODE VOUS PERMET DE SELECTIONNER 5 FONCTIONS

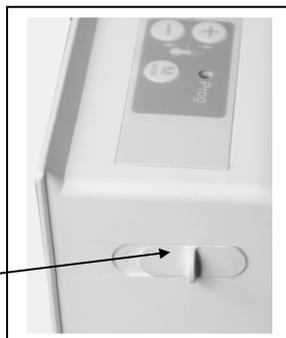
FONCTIONS	AFFICHAGE DE L'ECRAN	
CONFORT	Affiche la température de consigne souhaitée	Maintient la température Confort réglée par les touches de réglage du thermostat
ÉCONOMIQUE	EC	Maintient la pièce à la température Economique.
HORS-GEL	HG	Maintient la pièce à une température Hors Gel.
ARRÊT CHAUFFAGE	--	Arrête la fonction chauffage de l'appareil
PROGRAMMATION	Affiche l'ordre envoyé (le témoin PROG s'allume)	Permet de recevoir des ordres de fonctionnement programmés.

BOUTON DE COMMANDE MARCHE/ARRÊT (Figure ci-dessous) :

Pour la mise en route de l'appareil, mettre le bouton de commande Marche/Arrêt situé sur le côté de l'appareil sur la position 1.

Pour l'arrêt complet de l'appareil, mettre le bouton de commande sur la position 0.

Bouton de commande Marche /Arrêt



MISE EN MARCHÉ OU ARRÊT CHAUFFAGE DE L'APPAREIL :

Pour la mise en marche, appuyez sur le sélecteur **MODE** (figure ci-contre) et l'écran affiche alors la température de confort souhaitée soit 19.

Pour l'arrêt chauffage de l'appareil, appuyez sur le sélecteur **MODE** jusqu'à la position veille (figure ci-contre).



Nota : l'appareil conserve toutefois vos réglages en mémoire, il est juste en veille.

PARTICULARITES:

Dans le cas des modes de forçage Economique, Confort et Hors-Gel, les ordres Hors-Gel et Arrêt chauffage envoyés par la centrale de programmation ou le gestionnaire de tarification sont prioritaires. Pour vous signaler les ordres reçus par votre appareil, le «voyant Prog.» clignote.

Fonctions choisies	Centrale de programmation ou gestionnaire de tarification	
	Ordre donné HG	Ordre donné Arrêt chauffage
19		
EC		
HG		

REGLAGE DE LA TEMPERATURE DE CONSIGNE:

Par les touches + et -, vous pouvez augmenter ou diminuer la température de consigne par pas de 1°C. Vous pouvez ainsi fixer vous-même votre température de consigne souhaitée (exemple ci-contre).

Fermer les portes de la pièce et attendre quelques heures pour que la température se stabilise à la valeur souhaitée.

Si la température obtenue ne vous convient pas, augmenter ou diminuer la valeur de la consigne par pas de 1°C.

Attendez de nouveau quelques heures pour vérifier la valeur de la température de confort.

Conseil : pour une meilleure harmonie de votre rythme de vie, nous vous proposons de laisser la température de consigne à **19°C**.



DEROGATION EN MODE ECONOMIQUE :

En cas d'absence de courte durée (+ de 2h), il est conseillé, pour un maximum d'économie, d'utiliser ce mode de fonctionnement. Cette position économique provoque un abaissement de la température de la pièce de 3,5°C environ par rapport à la température de consigne. Pour cela :

Appuyez sur le sélecteur **MODE** jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position «EC» (économique) choisie (Figure ci-dessus).

Il est possible de visualiser la consigne **Economique** par un appui bref sur une des deux touches + ou -.

Pour modifier la température **Economique** : appuyez pendant 3 secondes sur le sélecteur **MODE** et la consigne **Economique** clignote. La modification est alors possible à l'aide des touches + ou -. Appuyez sur la touche Mode pour valider.



DEROGATION EN MODE HORS-GEL :

En cas d'absence de longue durée (+ de 24h), ce mode de fonctionnement permet de maintenir la température de la pièce à environ 7°C. Vous avez alors un maximum d'économie sans risque de gel. Pour cela :

Appuyez sur le sélecteur **MODE** jusqu'à ce que l'afficheur vous indique la position **Hors-Gel** choisie.

